|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/CEP/2017/7 | |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | | Distr. générale  31 août 2017  Français  Original : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des politiques de l’environnement

**Vingt-troisième session**

Genève, 14-17 novembre 2017

Point 9 c) de l’ordre du jour provisoire

**Programme de travail relatif au sous-programme Environnement :**

**Programme de travail et liste des publications relatifs au sous-programme   
Environnement pour la période 2018-2019**

Programme de travail relatif au sous-programme Environnement pour 2018-2019

Note du secrétariat[[1]](#footnote-2)\*

|  |
| --- |
| *Résumé* |
| Les travaux du Comité des politiques de l’environnement (le Comité) sont guidés par les objectifs définis dans le document relatif aux futures orientations stratégiques concernant l’environnement adopté en 2003 (CEP/2004/2), par le plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l’Europe (CEE) adopté en 2005 (E/ECE/1434/Rev.1) et par le résultat de l’examen de la réforme de 2005 de la CEE (E/2013/27-E/ECE/1464, annexe III) achevé en 2013. Le mandat du Comité a été adopté par la CEE en 2007 (E/ECE/1447/Add.1). |
| De plus, en vertu du plan de réforme du processus « Un environnement pour l’Europe » (ECE/CEP/S/152, annexe I et Corr.1) adopté par le Comité en 2009 et entériné ultérieurement par la CEE, le Comité est l’organe chargé d’organiser les préparatifs des conférences ministérielles « Un environnement pour l’Europe ». |
| Le présent document établit le programme de travail correspondant au sous‑programme Environnement pour la période biennale 2018-2019. Ce programme a été élaboré sur la base du cadre stratégique pour la période 2018-2019 (A/71/6 (Prog. 17)) et du projet de budget-programme pour l’exercice biennal 2018-2019 (A/72/6 (Sect. 20)). Le présent document a été établi par le secrétariat, sur la base du nouveau modèle de présentation des programmes de travail approuvé par le Comité exécutif de la CEE. |
| Le Comité sera invité à examiner pour adoption le projet de programme de travail relatif au sous-programme Environnement pour la période 2018-2019, y compris la liste des publications. Le programme de travail sera ensuite soumis au Comité exécutif de la CEE pour être approuvé. |
|  |

Introduction

1. On trouvera ci-après le projet de programme de travail correspondant au sous‑programme Environnement (ci-après le sous-programme) pour 2018-2019. Le Comité des politiques de l’environnement (ci-après le Comité) est invité à l’adopter et à recommander au Comité exécutif de la Commission économique pour l’Europe (CEE) de l’approuver. Tout produit ajouté, arrêté ou reporté par la suite sera pris en compte dans le cadre du Système intégré de suivi (SIS) que le secrétariat utilise à des fins de planification, de suivi et de communication de rapports sur la mise en œuvre du programme. Les résultats de l’exécution du programme de travail seront communiqués au Comité dans le rapport sur l’exécution des programmes pour l’exercice biennal 2018-2019[[2]](#footnote-3).

2. Le projet de programme de travail repose sur une approche de la gestion fondée sur les résultats, qui établit un rapport logique entre les résultats hiérarchiques (produits − résultats − effets), qualifiés de « chaîne des résultats », les ressources (humaines et financières), qualifiées d’« intrants » et les facteurs extérieurs (stratégiques, administratifs, opérationnels, financiers) susceptibles d’empêcher que l’objectif ne se réalise.

3. Les produits/activités dans le projet de programme de travail correspondent à ceux qui figurent dans la proposition de budget-programme de la CEE pour l’exercice 2018‑2019. Ils relèvent des principales catégories suivantes : a) réunions et documents correspondants ; b) autres activités importantes ; et c) coopération technique, y compris services consultatifs, stages, séminaires, ateliers et projets opérationnels[[3]](#footnote-4).

4. Les résultats/réalisations escomptées, assortis des indicateurs de succès et de la mesure des résultats correspondants, sont présentés dans l’annexe I sous la forme d’un cadre logique.

5. Les publications proposées sont énumérées en détail dans l’annexe II. L’annexe III indique les textes généraux portant autorisation et les textes relatifs au sous-programme. Les nouveaux textes portant autorisation propres au sous-programme, y compris ceux qui ont été approuvés depuis novembre 2016, sont énumérés à l’annexe IV.

I. Objectif, stratégie et facteurs extérieurs

6. Le sous-programme a pour objectif d’améliorer la gouvernance et la performance environnementales dans toute la région afin de préserver l’environnement et la santé.

7. La Division de l’environnement est chargée d’exécuter ce sous-programme qui contribuera à l’application des décisions prises lors des sommets et conférences sur l’environnement et le développement durable organisés à l’échelon régional et mondial, en particulier le Programme de développement durable à l’horizon 2030. L’environnement représentant l’un des volets du développement durable, l’exécution du sous-programme appuiera la réalisation de tous les objectifs de développement durable, en particulier les objectifs 3, 4, 6, 11, 12, 13, 16 et 17. Le sous-programme sera exécuté dans le cadre de la concertation internationale, de travaux normatifs, du renforcement des capacités et de la diffusion des pratiques optimales et des leçons tirées de l’expérience dans les domaines suivants : qualité de l’air, eau, sécurité du travail, participation du public, évaluation de l’environnement, surveillance et performance environnementales, éducation pour le développement durable et prise en compte systématique des préoccupation écologiques dans les autres volets du développement durable.

8. Exécuté en tenant compte des besoins nationaux, le sous-programme visera à renforcer les capacités de prise de décisions et de gestion concernant l’environnement dont disposent les pays du Caucase, de l’Asie centrale et de l’Europe orientale et du Sud-Est, notamment pour faire respecter la législation environnementale.

9. Dans le cadre du sous-programme, des mesures seront prises pour renforcer la gouvernance environnementale dans la région et la coopération entre les pays, ainsi que pour prendre davantage en considération l’environnement dans les autres politiques sectorielles grâce à la mise en œuvre des moyens d’intervention de la CEE, à l’éducation pour le développement durable, aux activités portant sur le transport, la santé et l’environnement, aux accords multilatéraux de la CEE sur l’environnement, au partage des données d’information (par exemple, par le Système de partage d’informations sur l’environnement) et au partage des données d’expérience et des pratiques optimales dans la région de la CEE. Les activités intersectorielles porteront également sur le renforcement des effets de synergie des instruments juridiques de la CEE. L’exécution du sous-programme se fera en collaboration avec les pays non membres de la Commission intéressés, en particulier ceux ayant l’intention d’adhérer aux accords multilatéraux sur l’environnement qui sont ouverts à tous les pays.

10. Le sous-programme continuera à être exécuté en menant des études de performance environnementale, en aidant les pays à appliquer les recommandations formulées dans le cadre de ces études et en suivant les effets des recommandations qui en seront issues sur l’application des politiques nationales. Il renforcera la capacité des États membres d’appliquer les directives et recommandations de la CEE pour la surveillance et l’évaluation environnementales.

11. Les facteurs extérieurs au sous-programme sont notamment liés au fait que les conditions suivantes doivent être réunies au niveau des pays : a) il existe une volonté politique et suffisamment de moyens pour incorporer la dimension environnementale dans les politiques et appliquer la législation nationale conformément aux accords multilatéraux de la CEE relatifs à l’environnement ; b) il existe une prise de conscience suffisante des questions environnementales et une participation active du public à la mise en œuvre des politiques nationales et régionales ; c) aucun bouleversement économique sur le plan mondial, régional et national ne vient perturber la disponibilité des ressources.

II. Produits/activités à réaliser pendant la période biennale 2018-2019

A. Services d’organes intergouvernementaux et d’organes d’experts

i) Comité des politiques de l’environnement

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Comité des politiques de l’environnement* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 1. Réunion plénière | 16 |
| 2. Réunion du Bureau du Comité | 9 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 3. Rapports du Comité | 2 |
| 4. Série de documents d’avant-session destinés au Comité (30 documents) | 1 |
| 5. Série de documents d’avant-session dans le cadre du processus « Un environnement pour l’Europe » (30 documents) | 1 |
| *Comité directeur pour l’éducation au développement durable* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 6. Réunion plénière | 8 |
| 7. Bureau du Comité directeur pour l’éducation au développement durable | 2 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 8. Rapports du Comité directeur sur l’éducation en vue du développement durable | 2 |
| 9. Série de documents d’avant-session destinés au Comité directeur pour l’éducation au développement durable (20 documents) | 1 |
| *Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation de l’environnement* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 10. Réunion plénière | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 11. Rapports du Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation de l’environnement | 2 |
| 12. Série de documents d’avant-session destinés au Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation de l’environnement (10 documents) | 1 |
| *Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l’état de l’environnement* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 13. Réunion plénière | 16 |
| Documentation destinée aux organes délibérants: |  |
| 14. Rapports de l’Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l’état de l’environnement | 4 |
| 15. Série de documents d’avant-session destinés à l’Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l’état de l’environnement (10 documents) | 1 |
| *Groupe spécial d’experts des études de performance environnementale* | 12 |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 16. Réunion plénière | 12 |

ii) Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l’eau) et Réunion des Parties   
au Protocole sur l’eau et la santé

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Réunion des Parties à la Convention sur l’eau* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 17. Réunion plénière | 8 |
| 18. Bureau de la Convention sur l’eau | 8 |
| 19. Comité d’application de la Convention sur l’eau | 16 |
| 20. Comité juridique prévu par la Convention sur l’eau | 3 |
| 21. Équipe spéciale prévue par la Convention sur l’eau | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 22. Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur l’eau (et additifs) | 1 |
| 23. Rapports du Comité d’application de la Convention sur l’eau | 4 |
| 24. Rapports du Comité juridique prévu par la Convention sur l’eau | 1 |
| 25. Série de documents d’avant-session dans le cadre de la Convention sur l’eau (30 documents) | 1 |
| *Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 26. Réunion plénière | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants: |  |
| 27. Rapports du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau | 2 |
| *Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation des eaux transfrontières* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 28. Réunion plénière | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants: |  |
| 29. Rapports du Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation des eaux transfrontières | 2 |
| *Réunion des Parties au Protocole sur l’eau et la santé* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 30. Réunion plénière | 6 |
| 31. Bureau du Protocole sur l’eau et la santé | 8 |
| 32. Comité d’examen du respect des dispositions au titre du Protocole sur l’eau et la santé | 16 |
| 33. Équipe spéciale prévue par le Protocole sur l’eau et la santé | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 34. Rapport de la Réunion des Parties au Protocole sur l’eau et la santé (et additifs) | 1 |
| 35. Rapports du Comité d’examen du respect des dispositions au titre du Protocole sur l’eau et la santé | 4 |
| 36. Série de documents d’avant-session dans le cadre du Protocole sur l’eau et la santé (26 documents) | 1 |
| *Groupe de travail de l’eau et de la santé* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 37. Réunion plénière | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 38. Rapports du Groupe de travail de l’eau et de la santé | 2 |

iii) Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels (Convention sur les accidents industriels)

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Conférence des Parties à la Convention sur les accidents industriels* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 39. Réunion plénière | 6 |
| 40. Bureau de la Convention sur les accidents industriels | 14 |
| 41. Consultations des coordonnateurs de l’application de la Convention sur les accidents industriels | 3 |
| 42. Groupe spécial mixte d’experts de l’eau et des accidents industriels | 12 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 43. Rapport de la réunion de la Conférence des Parties (et additifs) | 1 |
| 44. Série de documents d’avant-session dans le cadre de la Convention sur les accidents industriels (16 documents) | 1 |
| *Groupe de travail de l’application* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 45. Réunion plénière | 14 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 46. Rapport sur l’application de la Convention | 1 |
| *Groupe de travail du développement de la Convention* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 47. Réunion plénière | 6 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 48. Rapport du Groupe de travail du développement de la Convention | 2 |
| 49. Série de documents d’avant-session destinés au Groupe de travail du développement de la Convention (4 documents) | 1 |

iv) Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (Convention sur l’air)[[4]](#footnote-5)

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Organe exécutif de la Convention sur l’air* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 50. Réunion plénière | 14 |
| 51. Comité d’application | 18 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 52. Rapports de l’Organe exécutif | 2 |
| 53. Série de documents d’avant-session dans le cadre de la Convention sur l’air (62 documents) | 1 |
| *Session commune de l’Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d’évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 54. Réunion plénière (session commune de l’Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d’évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets) | 16 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 55. Rapports des sessions communes de l’Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d’évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe et du Groupe de travail des effets | 2 |
| *Groupe de travail des stratégies et de l’examen* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 56. Réunion plénière | 12 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 57. Rapports du Groupe de travail des stratégies et de l’examen | 2 |

v) Réunion des Parties à la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement   
dans un contexte transfrontière (Convention d’Espoo) et Réunion des Parties   
à la Convention d’Espoo agissant comme Réunion des Parties au Protocole   
relatif à l’évaluation stratégique environnementale

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Réunion des Parties à la Convention et Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée)*a* : |  |
| 58. Bureau de la Convention d’Espoo et de son Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale | 9 |
| 59. Comité d’application de la Convention d’Espoo et du Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale | 54 |
| Documentation destinée aux organes délibérants*b*, *c* : |  |
| 60. Rapports du Comité d’application de la Convention d’Espoo et du Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale | 6 |
| *Groupe de travail de l’évaluation de l’impact sur l’environnement (EIE)  et de l’évaluation stratégique environnementale (ESE)* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 61. Réunion plénière | 18 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 62. Série de documents d’avant-session dans le cadre de la Convention d’Espoo et du Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale (20 documents) | 1 |
| 63. Rapports du Groupe de travail de l’EIE et de l’ESE | 3 |

*a* Une réunion plénière supplémentaire de six demi-journées pour la session intermédiaire de la Réunion des Parties à la Convention d’Espoo, comme l’a décidé cette dernière à sa septième session (Minsk, 13-17 juin 2017). Le calendrier et la durée de cette session intermédiaire seront décidés ultérieurement par le Bureau (voir ECE/MP.EIA/23-ECE/MP.EIA/SEA/7, par. 27 et 61, à paraître).

*b* Trois documents d’avant-session supplémentaires pour la session intermédiaire de la Réunion des Parties à la Convention d’Espoo (voir note *a* ci-dessus).

*c* Un rapport supplémentaire de la session intermédiaire de la Réunion des Parties à la Convention d’Espoo (voir note *a* ci-dessus).

vi) Réunion des Parties à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement (Convention d’Aarhus) et Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts   
de polluants (Protocole sur les RRTP)[[5]](#footnote-6)

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 64. Bureau de la Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus | 8 |
| 65. Comité d’examen du respect des dispositions de la Convention d’Aarhus | 70 |
| 66. Équipe spéciale sur l’accès à l’information prévue dans la Convention d’Aarhus | 12 |
| 67. Équipe spéciale sur la participation du public au processus décisionnel prévue dans la Convention d’Aarhus | 12 |
| 68. Équipe spéciale sur l’accès à la justice prévue dans la Convention d’Aarhus | 12 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 69. Série de rapports du Comité d’examen du respect des dispositions de la Convention d’Aarhus (75 rapports) | 1 |
| 70. Série de documents d’avant-session sur les questions relatives au respect des dispositions de la Convention d’Aarhus (30 documents) | 1 |
| *Groupe de travail des Parties à la Convention d’Aarhus* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 71. Réunion plénière | 12 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 72. Rapports du Groupe de travail des Parties à la Convention d’Aarhus | 2 |
| 73. Série de documents d’avant-session dans le cadre de la Convention d’Aarhus (50 documents) | 1 |
| *Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 74. Bureau de la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP | 8 |
| 75. Comité d’examen du respect des dispositions du Protocole sur les RRTP | 8 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 76. Série de rapports du Comité d’examen du respect des dispositions du Protocole sur les RRTP (20 rapports) | 1 |
| 77. Série de documents d’avant-session sur les questions relatives au respect des dispositions du Protocole sur les RRTP (10 documents) | 1 |
| *Groupe de travail des Parties au Protocole sur les RRTP* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 78. Réunion plénière | 12 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 79. Rapports du Groupe de travail des Parties au Protocole sur les RRTP | 2 |
| 80. Série de documents d’avant-session dans le cadre du Protocole sur les RRTP (25 documents) | 1 |

vii) Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| *Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 81. Réunion plénière | 6 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 82. Rapport de la réunion de haut niveau | 1 |
| 83. Série de documents d’avant-session destinés à la réunion de haut niveau (10 documents) | 1 |
| *Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement* |  |
| Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions d’une demi-journée) : |  |
| 84. Réunion plénière | 4 |
| Documentation destinée aux organes délibérants : |  |
| 85. Rapports du Comité directeur | 1 |
| 86. Série de documents d’avant-session destinés au Comité directeur (10 documents) | 1 |

B. Autres activités de fond

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| Publications périodiques : |  |
| 87. Orientations destinées aux futurs nouveaux États parties à la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l’eau) | 1 |
| 88. Note d’orientation sur les interactions entre l’eau, l’alimentation, l’énergie et les écosystèmes | 1 |
| Publications isolées : |  |
| 89. Étude de la performance environnementale d’un pays | 4 |
| 90. Guide d’application de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels | 1 |
| 91. Lignes directrices ou règles de bonne pratique relatives à la rétention des eaux d’extinction | 1 |
| 92. Lignes directrices ou règles de bonne pratique relatives à la gestion des accidents industriels, des catastrophes et de la pollution de l’eau | 1 |
| 93. Application de la Déclaration de Paris adoptée à l’issue de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement : vers la réunion de Vienne de 2019 | 1 |
| 94. Nouveau tirage de la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement (lorsque la modification relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM) sera entrée en vigueur)*a* | 1 |
| 95. Évaluation des dispositions techniques du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et recommandations s’y rapportant*b* | 1 |
| 96. Rôle de la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement (Convention d’Aarhus) et de son Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable*c* | 1 |
| 97. Orientations sur la gestion sûre et efficace des systèmes d’approvisionnement en eau et d’assainissement | 1 |
| 98. Progrès accomplis en matière de coopération dans le domaine des eaux transfrontières | 1 |
| 99. Recueil de bonnes pratiques sur l’allocation de l’eau et le partage des avantages | 1 |
| 100. Brochure sur la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière et son Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale et leurs avantages (à l’intention des pays non membres de la CEE) | 1 |
| 101. Rôle de la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière et de son Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ou dans les activités d’atténuation des effets des changements climatiques et d’adaptation à ce phénomène)*d* | 1 |
| 102. Nouveau tirage de la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière (après l’entrée en vigueur de la deuxième version modifiée) | 1 |
| 103. Rapport intérimaire sur l’état d’avancement de la mise en place du Système de partage d’informations sur l’environnement (SEIS) dans la région paneuropéenne | 1 |
| 104. Lignes directrices relatives au mécanisme de communication de l’information du Système de partage d’informations sur l’environnement | 1 |
| Livrets, fiches d’information, planches murales, pochettes de documentation : |  |
| 105. Lettre d’information électronique du Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation de l’environnement | 8 |
| 106. Programme d’études de la performance environnementale : résumé analytique | 4 |
| 107. Programme d’études de la performance environnementale : faits importants | 4 |
| Communiqués de presse, conférences de presse : |  |
| 108. Catalogue annuel de communiqués de presse | 2 |
| Activités ou documentation techniques |  |
| 109. Actualisation et gestion du site Web du sous-programme | 2 |

*a* La sixième session de la Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus, la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP et une réunion commune de haut niveau de ces deux organes se tiendront du 11 au 15 septembre 2017 à Budva (Monténégro). Les décisions de ces organes pourraient avoir des incidences sur les besoins concernant la traduction et le nombre de copies de cette publication. Voir ECE/MP.PP/2017/2 et Add.1, ECE/MP.PRTR/2017/6 et Add.1, et ECE/MP.PP/2017/16-ECE/MP.PRTR/2017/2, à paraître.

*b* Ibid.

*c* Ibid.

*d* La production de cette publication est reportée à 2020-2021 (ECE/MP.EIA/23.Add.1-ECE/MP.EIA/SEA/7.Add.1, décision VII/4-III/4, annexe, à paraître).

*e* Cette publication est remplacée par le rapport intérimaire sur la création et la mise en œuvre du Système de partage d’informations sur l’environnement, qui sera publié en tant que document officiel d’avant-session, comme l’a demandé le Comité des politiques de l’environnement lors de l’adoption du mandat et du cahier des charges révisés du Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation de l’environnement pour 2017-2021 (ECE/CEP/2017/2, annexe II, par. 3 a) v)).

C. Coopération technique

| *Produits* | *Quantité* |
| --- | --- |
|  |  |
| Services consultatifs : |  |
| 110. Ensembles de services consultatifs sur l’eau, l’énergie et d’autres questions relatives à l’environnement prêtés à des responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes des États membres du Programme spécial pour les pays d’Asie centrale | 2 |
| Stages, séminaires et ateliers |  |
| 111. Ateliers sous-régionaux visant à promouvoir l’application de la Convention sur l’évaluation de l’impact environnemental dans un contexte transfrontière et du Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes des pays baltes, du Caucase, de l’Asie centrale et de l’Europe orientale chargés des évaluations d’impact sur l’environnement et des évaluations stratégiques environnementales | 4 |
| 112. Ateliers visant à promouvoir l’application de la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes des pays du Caucase, de l’Asie centrale, de l’Europe orientale et de l’Europe du Sud-Est | 2 |
| 113. Ateliers sur la gestion des eaux transfrontières, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes de la région | 12 |
| 114. Ateliers sur l’eau et la santé, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes de la région | 6 |
| 115. Ateliers sur l’application de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes de la région | 6 |
| 116. Ateliers et consultations sur l’application de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, organisés à l’intention d’experts techniques des pays du Caucase, de l’Asie centrale et de l’Europe orientale | 4 |
| 117. Ateliers sur les politiques intégrées de transports durables dans le cadre du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes de la région | 1 |
| 118. Ateliers sur la surveillance, les statistiques et les indicateurs environnementaux, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes des pays du Caucase, de l’Asie centrale, de l’Europe orientale et de l’Europe du Sud-Est | 4 |
| 119. Ateliers sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l’éducation en vue du développement durable, organisés à l’intention de responsables gouvernementaux et d’autres parties prenantes des pays du Caucase, de l’Asie centrale, de l’Europe orientale et de l’Europe du Sud-Est | 2 |

*a* La sixième session de la Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus, la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP, ainsi qu’un débat de haut niveau conjoint aux deux instances se tiendront du 11 au 15 septembre 2017 à Budva (Monténégro). En fonction des décisions de ces organes directeurs, le nombre et le type d’ateliers tenus en 2018-2019 sont susceptibles de modifications (voir ECE/MP.PP/2017/2 et Add.1, ECE/MP.PRTR/2017/6 et Add.1 et ECE/MP.PP/2017/16-ECE/MP.PRTR/2017/2, à paraître).

Annexe I

Réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure   
des résultats pour 2018-2019

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Réalisations escomptées  du Secrétariat* | *Indicateurs de succès* | *Mesure des résultats* | | | |
|  | *2018-2019* | *2016-2017* | *2014-2015* |
|  | | | | | |
| a) Meilleure réponse des pays dont s’occupe la CEE face aux problèmes environnementaux | a) Nombre de nouvelles mesures prises par les pays dont s’occupe la CEE pour faire face à des problèmes environnementaux existants ou naissants | Objectif | 2 | 2 | s.o. |
| Estimation |  | 2 | s.o. |
| Réalisé (*au 15 août 2017*) |  | 2 | s.o. |
| b) Renforcement de l’exécution des engagements environnementaux multilatéraux de la CEE et élargissement de leur portée géographique | b) i) Augmentation du pourcentage de Parties contractantes qui rendent compte de l’application des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l’environnement | Objectif | 87 | 85 | s.o. |
| Estimation |  | 85 | s.o. |
| Réalisé (*au 15 août 2017*) |  | 91 | s.o. |
|  | ii) Augmentation du nombre de Parties contractantes aux accords multilatéraux de la CEE relatifs à l’environnement | Objectif | 312 | 310 | s.o. |
| Estimation |  | 310 | s.o. |
| Réalisé (*au 15 août 2017*) |  | 318 | s.o. |
| c) Renforcement des capacités nationales en matière de systèmes de surveillance et d’évaluation environnementales dans les pays de l’Europe orientale, de l’Europe du Sud-Est, du Caucase et de l’Asie centrale | c) Augmentation du pourcentage de recommandations de la CEE sur la surveillance environnementale appliquées par les États membres | Objectif | 52 | 50 | s.o. |
| Estimation |  | 50 | s.o. |
| Réalisé (*au 31 décembre 2016*)*a* |  | 54 | s.o. |
| d) Amélioration  de la performance environnementale dans les pays intéressés | d) Pourcentage de recommandations issues d’un examen de la performance environnementale appliquées par les pays ayant fait l’objet d’un examen pendant un exercice biennal | Objectif | 65 | 65 | s.o. |
| Estimation |  | 65 | s.o. |
| Réalisé (*au 31 décembre 2016*)*b* |  | 75*c* | s.o. |

*a* Les valeurs réelles correspondant à la période biennale seront calculées à l’issue de la quatorzième session de l’Équipe spéciale conjointe sur les statistiques et les indicateurs de l’état de l’environnement (Rome, 2 et 3 octobre 2017), après réception des réponses au questionnaire sur le Système de partage d’informations sur l’environnement, attendues d’ici la fin de 2017.

*b* La valeur réelle correspondant à la période biennale sera calculée une fois achevés les examens de l’Albanie et de la Bosnie-Herzégovine.

*c* L’augmentation de 75 % tient compte du pourcentage de recommandations appliquées par le Tadjikistan, dont l’examen a eu lieu en 2016. En 2017, les pourcentages de recommandations appliquées par a) l’Albanie et b) la Bosnie-Herzégovine viendront s’ajouter aux données prises en compte dans la moyenne. Par conséquent, la moyenne finale pour 2016-2017 est susceptible de changer.

Annexe II

Détail des publications proposées pour 2018-2019

A. Publications en série

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *No* | *Titre* | *Mandat* | *Version papier  et/ou électronique* | *Taille* | *Nombre  de pages* | *Langue(s) d’origine* | *Langue(s) cible(s)  de la traduction* | *Nombre d’exemplaires  et langue(s)* |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | Guide d’application de la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux, à l’intention  des futures parties | ECE/MP.WAT/49/Add.1, domaine d’activité 5.1 | Versions papier  et électronique |  | 100 | E | A, F, R, S | 200A, 800E, 500F, 100R, 300S |
| 2 | Document de politique générale sur le lien étroit entre eau, alimentation, énergie et écosystèmes | ECE/MP.WAT/49/Add.1, domaine d’activité 3 | Versions papier  et électronique |  | 50 | E | F, R, S | 500E, 300F, 200R, 100S |

B. Publications isolées

| *No* | *Titre* | *Mandat* | *Version papier  et/ou électronique* | *Taille* | *Nombre  de pages* | *Langue(s) d’origine* | *Langue(s) cible(s)  de la traduction* | *Nombre d’exemplaires  et langue(s)* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | Étude de la performance environnementale de certains  pays membres | ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1 (par. 13) ;  ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73 et 84 v)) ; ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ;  ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.1 (par. 9). | Versions papier  et électronique |  | 500 | E | R | 800E, 500R  (Traduction en russe uniquement s’il s’agit d’une langue officielle du pays examiné) |
| 2 | Étude de la performance environnementale de certains  pays membres | ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1 (par. 13) ; ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ; ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ;  ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.1 (par. 9). | Versions papier  et électronique |  | 500 | E | R | 800E, 500R  (Traduction en russe uniquement s’il s’agit d’une langue officielle du pays examiné) |
| 3 | Étude de la performance environnementale de certains  pays membres | ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1 (par. 13) ;  ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ; ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ;  ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.1 (par. 9). | Versions papier et électronique |  | 500 | E, R |  | 800E, 500R  (Traduction en russe uniquement s’il s’agit d’une langue officielle du pays examiné) |
| 4 | Étude de la performance environnementale de certains  pays membres | ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1 (par. 13) ;  ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ;  ECE/CEP/S/2011/2 (par. 72, 73  et 84 v)) ;  ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.1 (par. 9). | Versions papier  et électronique |  | 500 | E, R |  | 800E, 500R  (Traduction en russe uniquement s’il s’agit d’une langue officielle du pays examiné) |
| 5 | Guide d’application de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels | ECE/CP.TEIA/32, Add.1, Plan de travail et ressources au titre de la Convention pour 2017‑2018, tableau 1 | Versions papier  et électronique |  | 100 | E | F, R | 500E, 200F, 400R |
| 6 | Directives en matière de sécurité ou bonnes pratiques relatives à la rétention des eaux d’incendie | ECE/CP.TEIA/32, Add.1, Plan de travail et ressources au titre de la Convention pour 2017-2018, tableau 1 | Versions papier  et électronique |  | 20 | E | F, R | 500E, 100F, 400R |
| 7 | Directives ou bonnes pratiques relatives aux mesures à prendre  en cas d’accidents industriels, de catastrophes et de pollution de l’eau | Cette publication devrait être commanditée par la Conférence des Parties à la Convention sur les accidents industriels en décembre 2018 | Versions papier  et électronique |  | 50 | E | F, R | 500E, 200F, 400R |
| 8 | Mise en œuvre de la Déclaration de Paris adoptée à l’issue de la quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement : direction  Vienne 2019 | ECE/AC.21/SC/2014/7-EUDCE1408105/1.6/SC12/7 (par. 72) | Versions papier  et électronique |  | 40 | E | F, R | 600E, 200F, 400R |
| 9 | Nouveau tirage de la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement (après l’entrée en vigueur de la modification relative aux organismes génétiquement modifiés (OGM))*b* | ECE/MP.PP/2014/2, par. 22 | Versions papier  et électronique |  | 180 | E, F, R (publication trilingue) | A, C, S (un total d’environ 5 pages devront être traduites) | 2 000 (E, F, R), 1 000A, 1 000C, 1 000S |
| 10 | Évaluation des dispositions techniques du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et recommandations connexes*c* | ECE/MP.PRTR/2014/4/Add.1  annexe, domaine d’intervention G) | Versions papier  et électronique |  | 40 | E | F, R | 1 000E, 500F, 1 000R |
| 11 | Importance de la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement et du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants au regard de la réalisation des objectifs de développement durable*d* | Mandat sera donné par la Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus et par la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP (septembre 2017), ECE/MP.PP/2017/2 et Add.1  et ECE/MP.PRTR/2017/2 et Add.1, à paraître | Versions papier  et électronique |  | 50 | E | F, R | 1 000E, 500F, 1 000R |
| 12 | Lignes directrices relatives à la gestion sûre et efficace de l’approvisionnement en eau et l’assainissement | ECE/MP.WH/13/Add.1 EUPCR/1611921/2.1/2016/MOP-4/06/Add.1 (voir D.1), à paraître | Versions papier  et électronique |  | 80 | E | F, R | 500E, 100F, 200R |
| 13 | Progrès en matière de coopération relative aux eaux transfrontières dans le monde | Décision VII/2 par. 4, dans ECE/MP.WAT/49/Add.1 | Versions papier  et électronique |  | 150 | E | A, F, R, S | 200A, 800E, 500F, 100R, 300S |
| 14 | Recueil des bonnes pratiques sur la répartition de l’eau et le partage des avantages | ECE/MP.WAT/49/Add.1, domaine d’activité 3 | Versions papier  et électronique |  | 80 | E | A, F, R, S | 200A, 800E, 500F, 100R, 300S |
| 15 | Brochure portant sur la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière et du Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale et leurs bienfaits (support de communication destiné aux pays non membres de la CEE) | ECE/MP.EIA/23.Add.1-ECE/MP.EIA/SEA/7.Add.1, décision VII/4-III/4, annexe, à paraître | Versions papier  et électronique |  | 50 | E | A, C, F, R, S | 100A, 100C, 500E, 200F, 200R, 100S |
| 16 | Importance de la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière et de son Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale au regard de la réalisation des objectifs de développement durable (ou des mesures d’atténuation des effets des changements climatiques ou d’adaptation)*e* | Reporté en 2020-2021 (ECE/MP.EIA/23.Add.1-ECE/MP.EIA/SEA/7.Add.1, décision VII/4-III/4, annexe, à paraître) | Versions papier  et électronique |  | 80 | E | F, R | 800E, 200F, 500R |
| 17 | Nouveau tirage de la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière (après l’entrée en vigueur de sa deuxième modification) | ECE/MP.EIA/SEA/7, par. 9, à paraître | Versions papier  et électronique |  | 50 | E, F, R  (publication trilingue) |  | 2 000 (E, F, R) |
| 18 | Rapport à mi-parcours sur la mise en place d’un système de partage d’informations sur l’environnement dans la région paneuropéenne | Remplacé par un document officiel d’avant-session (ECE/CEP/2017/2, annexe II, par. 3 a) v)) | Versions papier  et électronique |  | 75 | E | F, R | 500E, 100F, 500R |
| 19 | Lignes directrices sur le mécanisme de communication de l’information du système de partage d’informations sur l’environnement | ECE/CEP/AC.10/2016/2, par. 43 d) | Versions papier  et électronique |  | 50 | E | F, R | 500E, 100F, 500R |

*a* A = arabe, C = chinois, E = anglais, F = français, R = russe et S =espagnol.

*b* La sixième session de la Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus, la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP, ainsi qu’un débat de haut niveau conjoint aux deux instances se tiendront du 11 au 15 septembre 2017 à Budva (Monténégro). En fonction des décisions de ces organes, les instructions relatives à la traduction et au nombre d’exemplaires   
de la publication sont susceptibles d’être modifiées. Voir ECE/MP.PP/2017/2 et Add.1, ECE/MP.PRTR/2017/6 et Add.1 et ECE/MP.PP/2017/16-ECE/MP.PRTR/2017/2, à paraître.

*c* Ibid.

*d* Ibid.

*e* L’élaboration de cette publication est reportée à 2020-2021 (ECE/MP.EIA/23.Add.1-ECE/MP.EIA/SEA/7.Add.1, décision VII/4-III/4, annexe, à paraître).

*f* Cette publication est remplacée par un rapport à mi-parcours sur l’établissement et la mise en œuvre du Système de partage d’informations sur l’environnement, qui prendra la forme d’un document officiel d’avant-session, conformément à la demande faite par le Comité des politiques de l’environnement lors de l’adoption du mandat et du cahier des charges révisés du Groupe de travail de la surveillance et de l’évaluation de l’environnement pour la période 2017-2021 (ECE/CEP/2017/2, annexe II, par. 3 a) v)).

Annexe III

Textes portant autorisation

A. Textes généraux émanant des organes délibérants

1. Résolutions de l’Assemblée générale

| *Résolution n°* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [66/288](https://undocs.org/fr/A/RES/66/288) | L’avenir que nous voulons |
| [67/10](https://undocs.org/fr/A/RES/67/10) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne |
| [67/226](https://undocs.org/fr/A/RES/67/226) | Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies |
| [69/8](https://undocs.org/fr/A/RES/69/8) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Initiative de l’Europe centrale |
| [69/10](https://undocs.org/fr/A/RES/69/10) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et la Communauté d’États indépendants |
| [69/11](https://undocs.org/fr/A/RES/69/11) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de Shanghai pour la coopération |
| [69/13](https://undocs.org/fr/A/RES/69/13) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de coopération économique de la mer Noire |
| [69/83](https://undocs.org/fr/A/RES/69/83) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et le Conseil de l’Europe |
| [69/111](https://undocs.org/fr/A/RES/69/111) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de coopération économique |
| [69/142](https://undocs.org/fr/A/RES/69/142) | Réaliser, pour 2015 et au-delà, les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement arrêtés au niveau international pour les personnes handicapées |
| [69/143](https://undocs.org/fr/A/RES/69/143) | Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt‑quatrième session extraordinaire de l’Assemblée générale |
| [69/225](https://undocs.org/fr/A/RES/69/225) | Promotion des sources d’énergie nouvelles et renouvelables |
| [69/272](https://undocs.org/fr/A/RES/69/272) | Progrès accomplis dans l’élaboration d’un système d’application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l’Organisation des Nations Unies |
| [69/277](https://undocs.org/fr/A/RES/69/277) | Déclaration politique sur le renforcement de la coopération entre l’Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous‑régionales |
| [69/313](https://undocs.org/fr/A/RES/69/313) | Programme d’action d’Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d’action d’Addis-Abeba) |
| [70/1](https://undocs.org/fr/A/RES/70/1) | Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030 |
| [70/133](https://undocs.org/fr/A/RES/70/133) | Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d’action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l’Assemblée générale |
| [70/184](https://undocs.org/fr/A/RES/70/184) | Les technologies de l’information et des communications au service du développement |
| [70/201](https://undocs.org/fr/A/RES/70/201) | Mise en œuvre d’Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d’Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable |
| [70/204](https://undocs.org/fr/A/RES/70/204) | Stratégie internationale de prévention des catastrophes |
| [70/205](https://undocs.org/fr/A/RES/70/205) | Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures |
| [70/221](https://undocs.org/fr/A/RES/70/221) | Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies |
| [70/222](https://undocs.org/fr/A/RES/70/222) | Coopération Sud-Sud |

2. Résolutions du Conseil économique et social

| *Résolution n°* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [2006/38](file:///\\conf-share1\LS\FRA\COMMON\MSWDocs\_3Final\Coopération%20entre%20l’Organisation%20des%20Nations%20Unies%20et%20l’Organisation%20de%20coopération%20économique) | Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l’Europe et mandat révisé de la Commission |
| [2013/1](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2013/1&referer=/english/&Lang=F) | Résultat de l’examen de la réforme de 2005 de la Commission économique pour l’Europe |
| [2015/12](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2015/12&referer=/english/&Lang=F) | Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans l’ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies |
| [2015/15](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2015/15&referer=/english/&Lang=F) | Progrès accomplis dans l’application de la résolution 67/226 de l’Assemblée générale sur l’examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies |

3. Autres

Décisions de la Commission économique pour l’Europe

| *Cote du document* | *Titre* |
| --- | --- |
| [A (64)](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/commission/2011/Adopted_ECE_Decision_31March2011.pdf) | Les travaux de la Commission économique pour l’Europe |
| [A (65)](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/commission/2013/Chapter_IV_Decision_and_Annex_III_Outcome_document.pdf) | Résultat de l’examen de la réforme de 2005 de la CEE |
| [A (66)](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/commission/2015/Report_66th_session_E_ECE_1472_English_advance.pdf) | Approbation de la Déclaration de haut niveau sur le programme de développement pour l’après-2015 et les objectifs de développement durable envisagés dans la région de la CEE |

B. Textes portant autorisation relatifs au sous-programme

1. Résolutions de l’Assemblée générale

| *Résolution n°* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [47/193](https://undocs.org/fr/A/RES/47/193) | Célébration de la Journée mondiale de l’eau |
| [62/68](https://undocs.org/fr/A/RES/62/68) | Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d’activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages |
| [67/291](https://undocs.org/fr/A/RES/67/291) | Assainissement pour tous |
| [68/157](https://undocs.org/fr/A/RES/68/157) | Le droit de l’homme à l’eau potable et à l’assainissement |
| [69/172](https://undocs.org/fr/A/RES/69/172) | Les droits de l’homme dans l’administration de la justice |
| [69/215](https://undocs.org/fr/A/RES/69/215) | Décennie internationale d’action sur le thème « L’eau, source de vie » (2005-2015) et autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau |
| [69/235](https://undocs.org/fr/A/RES/69/235) | Coopération pour le développement industriel |
| [70/169](https://undocs.org/fr/A/RES/70/169) | Les droits de l’homme à l’eau potable et à l’assainissement |
| [70/209](https://undocs.org/fr/A/RES/70/209) | Décennie des Nations Unies pour l’éducation au service du développement durable (2005-2014) |

2. Autres

Décisions de la Commission économique pour l’Europe

| *Cote du document* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [CEP/AC.13/2005/3/Rev.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2005/cep/ac.13/cep.ac.13.2005.3.rev.1.f.pdf) | Stratégie de la CEE pour l’éducation en vue du développement durable adoptée à la réunion de haut niveau des ministères de l’environnement et de l’éducation (2005) |
| [ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.1](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2007/ece/ece.belgrade.conf.2007.4.add.1.f.pdf) | Déclaration concernant l’éducation en vue du développement durable des ministres de l’éducation et de l’environnement de la région de la CEE, adoptée à la sixième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (2007) |
| [ECE/AC.21/2014/2](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/thepep/images/ECE.AC._21._2014._2_F.pdf) | Rapport de la réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement (2014) |
| [ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2011/ece/ece.astana.conf.2011.2.add.1.f.pdf) | Déclaration ministérielle : « Économisez l’eau, passez au vert ! » des ministres de la région de la Commission économique des Nations Unies pour l’Europe |

Décisions des organes directeurs des accords multilatéraux relatifs à l’environnement de la Commission économique pour l’Europe

| *Cote du document* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [ECE/EB.AIR/127](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/AIR/EB/ECE_EB.AIR_127_ENG.pdf) et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/AIR/EB/Decision_2014_1.pdf) | Rapport de l’Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance sur les travaux de sa trente-troisième session |
| [ECE/MP.PRTR/2014/4](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/MOPP2/Post-session_documents/ECE_MP.PRTR_2014_4_fre.pdf) et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/MOPP2/Post-session_documents/ECE.MP.PRTR.2014.4.Add.1_f.pdf) et [2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/prtr/MOPP2/Post-session_documents/ECE.MP.PRTR.2014.4.Add.2_f.pdf) | Rapport de la deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement |
| [ECE/MP.PP/2014/2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/Documents/Post_session_docs/ece_mp.pp_2014_2_fre.pdf) et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/Documents/Post_session_docs/ece_mp.pp_2014_2_add.1_fre.pdf) et [Corr.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/Documents/Post_session_docs/ece_mp.pp_2014_2_add.1_corr.1_fre.pdf) et [Add.2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/Documents/Post_session_docs/ece_mp.pp_2014_2_add.2_fre.pdf) | i) Rapport de la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement |
| [ECE/MP.PP/2014/27-ECE/MP.PRTR/2014/2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/HLS/ECE.MP.PP.2014-27_and_PRTR_2_fre.pdf) et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/HLS/ece.mp.pp.2014.27.Add.1_f.pdf) | ii) Rapport sur le débat conjoint de haut niveau de la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement et de la deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès  à la justice en matière d’environnement, et adoption de la Déclaration de Maastricht (La transparence, une locomotive pour la démocratie environnementale) |
| [ECE/MP.EIA/20-ECE/MP.EIA/SEA/4](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/EIA/MOP/ECE_MP.EIA_20%E2%88%92ECE_MP.EIA_SEA_4_e.pdf), et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/EIA/MOP/ECE_MP.EIA_20_Add.1%E2%88%92ECE_MP.EIA_SEA_4_Add.1_f.pdf) et [Corr.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/EIA/MOP/ECE_MP.EIA_20_Add.1_Corr.1%E2%88%92ECE_MP.EIA_SEA_4_Add.1_Corr.1_f.pdf) et [Add.2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/EIA/MOP/ECE_MP.EIA_20%E2%88%92ECE_MP.EIA_SEA_4_Add.2.f.pdf) et [3](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/EIA/MOP/ECE_MP.EIA_20_Add.3-1457574F.pdf) | Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière sur les travaux de sa sixième session et de la Réunion des Parties à la Convention agissant comme réunion des Parties au Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale sur les travaux de sa deuxième session |
| [ECE/CP.TEIA/30](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G15/083/48/PDF/G1508348.pdf?OpenElement) et [Add.1](https://treaties.un.org/doc/source/docs/ECE_CP.TEIA_30_Add.1-F.pdf) | Rapport de la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels sur les travaux de sa huitième réunion |
| [ECE/MP.WAT/37](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/mop_6_Rome/Official_documents/ECE_MP.WAT_37_ENG.PDF) et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/mop_6_Rome/Official_documents/ECE_MP.WAT_37_Add.1_FRE.pdf) et [2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/WAT/06Jun_25-26_Geneva/ECE_MP.WAT_37_Add.2_FRE.pdf) | Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux sur sa sixième session |
| [ECE/MP.WH/11](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2013/wat/MOP3-PWH/docs/ECE_MP.WH_11_report_ENG.PDF) et [Add.1](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2015/WAT/10Oct_21-22_Geneva/ECE_MP.WH_11_Add.1_FRE.pdf) et [2](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2014/WAT/11Nov_25_CC/ECE.MP.WH.11.Add.2_FRE.pdf) | Rapport de la Réunion des Parties au Protocole sur l’eau et la santé relatif à la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux sur sa troisième session |

Annexe IV

Autres textes portant autorisation relatifs au sous-programme, dont les textes approuvés depuis novembre 2016

1. Résolutions de l’Assemblée générale

| *Résolution n°* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [27/2994](https://documents-dds-ny.un.org/doc/RESOLUTION/GEN/NR0/271/71/IMG/NR027171.pdf?OpenElement) | Conférence des Nations Unies sur l’environnement (célébration de la Journée mondiale de l’environnement) |
| [64/200](https://undocs.org/fr/A/RES/64/200) | Stratégie internationale de prévention des catastrophes (célébration de la Journée internationale de la prévention des catastrophes) |
| [69/211](https://undocs.org/fr/A/RES/69/211) | Suivi de la Décennie des Nations Unies pour l’éducation au service du développement durable (2005‑2014) : Programme d’action mondial pour l’éducation au service du développement durable |
| [71/226](https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/460/36/PDF/N1646036.pdf?OpenElement) | Réduction des risques de catastrophe |

2. Décisions de la Commission économique pour l’Europe

| *Cote du document* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2016/ece/ece.batumi.conf.2016.2.add.1.f.pdf) | Déclaration : « Plus pur, plus vert, plus futé ! » des ministres de la région de la Commission économique pour l’Europe, rapport de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (2016) |
| [ECE/BATUMI.CONF/2016/2/Add.2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2016/ece/ece.batumi.conf.2016.2.add.2.f.pdf) | Déclaration ministérielle de Batumi sur l’éducation en vue du développement durable adoptée par la Réunion de haut niveau des Ministères de l’éducation et de l’environnement de la région de la Commission économique des Nations Unies pour l’Europe, rapport de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l’Europe » (2016) |

3. Décisions des organes directeurs des accords multilatéraux relatifs à l’environnement de la Commission économique pour l’Europe

| *Cote du document* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| ECE/EB.AIR/140 et Add.1, à paraître | Rapport de l’Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance sur les travaux de sa trente-septième session |
| ECE/MP.PRTR/2017/6 et Add.1, à paraître | Rapport de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants relatif à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement sur les travaux de sa troisième session |
| ECE/MP.PP/2017/2 et Add.[1](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/pp/mop5/Documents/Post_session_docs/ece_mp.pp_2014_2_add.1_eng.pdf), à paraître | Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement sur sa sixième session |
| ECE/MP.PP/2017/16- ECE/MP.PRTR/2017/2 et Add.1, à paraître | Rapport sur le débat conjoint de haut niveau de la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l’accès à l’information, la participation du public au processus décisionnel et l’accès à la justice en matière d’environnement et de la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants, et adoption de la Déclaration de Budva sur la démocratie environnementale pour un avenir durable |
| ECE/MP.EIA/23-ECE/MP.EIA/SEA/7 et Add.1, Add.2 et Add.3, à paraître | Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière sur sa septième session et de la Réunion des Parties à la Convention sur l’évaluation de l’impact sur l’environnement dans un contexte transfrontière agissant comme réunion des Parties au Protocole relatif à l’évaluation stratégique environnementale sur sa troisième session |
| [ECE/CP.TEIA/32](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2016/TEIA/COP/F_ECE.CP.TEIA.32.pdf) et [Add.1](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2016/TEIA/COP/F_ECE.CP.TEIA.32.Add.1.pdf) | Rapport de la Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels sur les travaux de sa neuvième réunion |
| [ECE/MP.WAT/49](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2015/WAT/11Nov_17-19_MOP7_Budapest/ece_mp.wat_49_eng.pdf) et [Add.1](http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2015/WAT/11Nov_17-19_MOP7_Budapest/ECE_MP.WAT_49_ADD.1_FRE.pdf) et [Add.2](https://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2015/WAT/11Nov_17-19_MOP7_Budapest/ece.mp.wat.49.add.2.fre.pdf) | Rapport de la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux sur sa septième session |
| [ECE/MP.WH/13](https://www.unece.org/environmental-policy/conventions/water/envwatermeetings/water/meeting-of-the-parties-to-the-protocol-on-water-and-health/2016/fourth-session-of-the-meeting-of-the-parties-to-the-protocol-on-water-and-health/mop4-documents.html) et Add.1 et Add.2, à paraître | Rapport de la Réunion des Parties au Protocole sur l’eau et la santé à la Convention sur la protection et l’utilisation des cours d’eau transfrontières et des lacs internationaux sur sa quatrième session |

1. \* Le présent document n’a pas été revu par les services d’édition. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les activités relevant des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l’environnement, de la Stratégie de la CEE pour l’éducation au développement durable et du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement (PPE-TSE) sont menées sous l’autorité des organes directeurs compétents dans les domaines de travail respectifs du sous-programme. Ces activités sont prises en compte dans les programmes de travail établis et adoptés par les organes directeurs respectifs. [↑](#footnote-ref-3)
3. Cela étant, il faut noter que les informations communiquées dans la section II correspondent aux prévisions de 2016, compte tenu de l’obligation faite au Secrétaire général de les présenter à l’Assemblée générale des Nations Unies pour qu’elles soient approuvées en temps opportun avant le début de l’exercice biennal 2018-2019. Nombre de ces activités doivent par conséquent être actualisées, et les révisions pertinentes sont indiquées dans les notes de bas de page de ladite section. Pour chacun des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l’environnement, ainsi que pour le PPE‑TSE et la Stratégie pour l’éducation au développement durable, l’organe directeur compétent est chargé de procéder aux ajustements requis, alors que c’est au Comité qu’il incombe d’actualiser toutes les autres activités. [↑](#footnote-ref-4)
4. La réunion de l’Organe exécutif de la Convention sur l’air aura lieu du 11 au 14 décembre 2017 à Genève. Les décisions de l’Organe exécutif, y compris sur le plan de travail pour 2018-2019 relatif à la mise en œuvre de la Convention, peuvent avoir une incidence sur les produits respectifs et leur quantité (voir ECE/EB.AIR/140, à paraître). [↑](#footnote-ref-5)
5. La sixième session de la Réunion des Parties à la Convention d’Aarhus, la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP et une réunion commune de haut niveau de ces deux organes se tiendront du 11 au 15 septembre 2017 à Budva (Monténégro). Les décisions de ces organes directeurs peuvent avoir une incidence sur les produits respectifs et leur quantité (voir ECE/MP.PP/2017/2 et Add.1, ECE/MP.PRTR/2017/6 et Add.1, et ECE/MP.PP/2017/16-ECE/MP.PRTR/2017/2, à paraître). [↑](#footnote-ref-6)